

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunisie Profilés Aluminium TPR

Siège Social : Zone Industrielle Sidi Rézig, Mégrine 2033, Ben Arous

Appel à candidature pour le poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires

1- OBJET :

La société **TPR** s'est engagée envers le marché financier à réserver un (1) siège au sein de son conseil d'administration au profit d'un représentant des petits porteurs.

A cet effet, et suite à la vacance du siège d'administrateur au sein de son conseil d'administrateur représentant des petits porteurs, la société **TPR** informe ses actionnaires minoritaires que la désignation d'un administrateur les représentant aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2018.

2- CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Justifier d'une expérience en tant que membre d'un conseil d'administration
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Maîtrise ou équivalent)
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales
- Ne pas être dirigeant (PDG, DG, DGA, Administrateur, Gérant,...) ou ayant un poste de responsabilité quelconque dans une société concurrente dans le secteur de l'Aluminium
- Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social de la société **TPR** pour les personnes physiques et personnes morales, et 5% pour les actionnaires institutionnels

3- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature doivent se présenter comme suit :

- Une demande au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la société Tunisie Profilés Aluminium **TPR**
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale pour les personnes physiques ou une copie récente du Registre National des Entreprises pour les personnes morales
- Un CV détaillé pour les personnes physiques et les représentants des personnes morales ; accompagné des copies des diplômes
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale à représenter
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales
- Une attestation récente du nombre d'actions acquise dans le capital de la société **TPR** prouvant le seuil de leur participation le jour du dépôt de leur candidature. Cette attestation doit être délivrée par un intermédiaire agréé.
- Une attestation prouvant que le candidat a une expérience en tant qu'administrateur.

4- DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Président Directeur Général de **TPR** et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par Rapid-Poste au bureau d'ordre de la société **TPR**, au siège de la société, sis à la Rue des Usines, Zone Industrielle Sidi Rézig Mégrine, au plus tard le 31/05/2019 (le cachet de la poste faisant foi).

Ledit représentant sera élu, lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, parmi la liste des candidats retenus par les actionnaires